

**ATTESTATION D'EXAMEN CLINIQUE DES BOVINS PREAMABLE A UN MOUVEMENT  
DANS UNE ZONE RÉGLEMENTÉE DE DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE  
BOVINE (DNC) – Mouvement vers l'abattoir**

RÈGLEMENT (CE) N°1/2005 DU 22 DÉCEMBRE 2004 relatif à la protection des animaux pendant le transport et les opérations annexes ARRETE MINISTERIEL du 16 juillet 2025 fixant les mesures de surveillance, de prévention et de lutte relatives à la lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse sur le territoire métropolitain

**PARTIE À COMPLÉTER PAR LE VÉTÉRINAIRE**

**Identification des bovins visés**

Catégorie : Vaches – Taureau - Taurillon - Veau – Génisse – Broutard (rayer la/les mentions inutiles)

N° d'identification

--	--	--

**Attestation d'examen clinique**

**EXAMEN CLINIQUE** : lieu : ..... , date et heure: .....

J'atteste que :

- les animaux du lot sont détenus dans une seule unité épidémiologique (c'est-à-dire aucune entrée de bovin dans les 28 jours précédent la visite) : OUI – NON  
*Si non : désigner les autres unités épidémiologiques en lien avec le lot concerné*
  
- L'ensemble des animaux de ou des unités épidémiologiques concernées ne présentent pas de signes cliniques compatibles avec la DNCB

Remarque : .....  
.....  
.....

Nom/prénom du vétérinaire : .....	Signature et Cachet du vétérinaire :
N° de téléphone(s) : .....	